Communiqué de presse:

Les amis de la Basilique….changement et continuité !

Entretien avec Jean-Louis Fonters, président des Amis de la Basilique Saint Julien de Brioude

Le journal : Donc Les Amis de la Basilique poursuivent leur action… ?

JLF : C'est exact. L'année 2011 a été quelque peu atypique dans la mesure où l'équipe dirigeante en place depuis de nombreuses années a changé à la suite de l'assemblée générale, mais l'élection d'un nouveau conseil d'administration et d'un nouveau bureau sont des évènements relativement ordinaires dans la vie d'une association comme la nôtre…et cela ne modifie en rien sa raison d'être !

Le journal : pouvez-vous nous en dire un peu plus… ?

JLF : Il convient de rappeler que l'objet de l'association créée en 1989 par Marie Robert et ses proches est pour l'essentiel de contribuer au rayonnement de la basilique St Julien par tous moyens et notamment au travers de manifestations culturelles ou artistiques…. Comment y a-t-elle contribué concrètement ?… essentiellement en organisant un ou plusieurs concerts, chaque année, dans la basilique dont chacun s'accorde à dire qu'elle offre une excellente acoustique.

Le journal : Et la réhabilitation de l'orgue dans tout ça ?

JLF : C'est l'autre objectif de l'association qui ressort clairement des statuts : contribuer concrètement à la restauration de cet instrument construit et installé au milieu du XIXème siècle, déplacé il y a une soixantaine d'années et qui est hors d'état de fonctionner depuis longtemps.

Le journal : Contribuer oui…mais comment ?

JLF : La réponse est simple : il s'agit d'une contribution financière qui n'est envisageable que si l'association dispose de moyens. Or ces moyens proviennent d'une part du soutien des adhérents, d'autre part des concerts organisés périodiquement…encore faut-il que ces derniers dégagent un excédent ce qui n'est pas toujours le cas !

Le journal : C'est une situation que l'on rencontre rarement non ?

JLF : Tout à fait ! Rappelons ici que la basilique St Julien est un bâtiment public qui appartient au domaine public de la commune de Brioude. Le fait qu'il soit affecté au culte catholique n'empêche pas que son entretien relève de la collectivité publique. L'aspect paradoxal de la situation réside dans le fait que « Les amis de la basilique » - association de la Loi de 1901 – s'engagent à cofinancer, modestement certes, des travaux futurs afférents à un instrument de musique classé installé dans un bâtiment public lui-même classé ! Vous en conviendrez, il n'est pas très fréquent qu'une association se propose d'apporter sa contribution à des travaux qui relèvent de la sphère publique et sont donc financés par le contribuable.
De façon très pragmatique, la contribution des Amis de la basilique pourrait – c'est une hypothèse envisageable – venir en déduction de la part imputable à la commune de Brioude dans le financement des futurs travaux…

Le journal : Et les travaux en question, c'est pour quand ?

JLF : C'est une question à laquelle je ne peux, hélas, pas répondre… Vous l'avez compris la décision de «faire » ne relève pas de la compétence de l'association. Par ailleurs, le statut juridique de l'instrument et de la basilique font que le Ministère de la Culture (au travers de différentes commissions) a aussi son accord à donner d'autant plus qu'il financerait l'essentiel de l'opération ... Force est de constater, à ce propos, que ses services étudient le dossier depuis de nombreuses années et que leur engagement, lorsqu'il sera pris, aura été mûrement réfléchi !

Le journal : En attendant le déblocage de ce dossier quels sont vos projets à court terme ?

JLF : Nous réfléchissons actuellement au programme 2012. Une chose est déjà quasiment certaine : l'orchestre d'Auvergne devrait se produire à Brioude le 7 août 2012 avec, nous l'espérons, un jeune soliste Romain LELEU révélation des « Victoires de la musique 2009 ».
Au-delà nous poursuivrons très vraisemblablement notre collaboration avec le Festival de La Chaise-Dieu qui sollicite régulièrement notre participation à l'organisation du concert délocalisé à Brioude.

Le journal : En définitive pour les « Amis de la basilique » la vie continue !

JLF : L'association poursuit ses activités certes, mais cela ne signifie pas que nous n'avons pas de préoccupations ! Au plan local – « le festival La Chaise Dieu » mis à part du fait de sa dimension - nous sommes confrontés depuis quelques années à une offre de concerts quasi pléthorique. La plupart sont organisés par des associations semblables à la nôtre et nous n'avons pas de raison majeure d'entrer en concurrence avec elles. Nous les avons rencontrées récemment à l'invitation de « Musique en la vallée » et les échanges ont été constructifs. L'un des objectifs majeurs est de coordonner les dates des manifestations futures qui seront proposées mais aussi de communiquer sur cette offre locale… ce n'est pas simple mais nous progressons !

Le journal : En conclusion…

JLF : Dans le contexte économique actuel, le quotidien des associations n'est pas toujours facile, mais ce n'est pas une raison pour renoncer…au contraire ! Afin de poursuivre notre action nous avons plus que jamais besoin du soutien de nos adhérents. Si récemment ils ont pu s'interroger sur le devenir des Amis de la Basilique, j'espère qu'ils sont rassurés.

Contact : Les Amis de la Basilique – 39, rue du 4 septembre 43100 Brioude – 06 62 46 07 57.